Plage Publique des Eaux-Vives info

La Plage Publique des Eaux-Vives

N°2 avril 2018

CALENDRIER DES TRAVAUX au 14.04.18

Février 2017
Autorisation de construire en force

Novembre 2017 – Printemps 2018
Création de la piste principale du chantier sur le lac

Eté 2019
Ouverture partielle de la plage pour la période estivale (hors aménagements de confort)

Eté 2022
Livraison complète du site

Septembre 2017
Lancement des travaux - Ouverture du chantier
Installation du chantier sur les quais (deux fronts d'attaque depuis Genève- Plage et Baby-Plage)

Printemps 2018 – printemps 2019
Mise en forme du terrain pour créer la grève de la plage
Mise en place des matériaux nécessaires pour la création du parc et de la roselière
Engazonnement

Eté 2019 – été 2022
Aménagements de surface (promenades, chemins, placettes)
Création des fondations pour les bâtiments
Mise en place des réseaux
Construction des bâtiments (parc et port)
Plantations et mobilier
((Sous réserve technique des tassements))

FINANCES au 14.04.18

Budget total Loi - Plage, port et digue (Etat et SNG)	**CHF 61 millions**
Budget travaux Etat (coût 2010)	**CHF 53,1 millions**
Budget actualisé travaux Etat (coût 2017)	**CHF 54,9 millions**
Dépenses sur la Loi au 14.04.18	**CHF 18,8 millions**
Engagements financiers sur la Loi	**CHF 34,5 millions**
Dépenses non prévues archéologie (site La Grange)	**CHF 1,3 million**

DONNÉES au 14.04.18

Taux d'avancement global
30%

Nombre d'ouvriers chantier Etat de Genève
20

Nombre d'entreprises et bureaux chantier
11

LE CHANTIER DE LA PLAGE PUBLIQUE DES EAUX-VIVES – Vue du ciel

LA COLLABORATION AVEC LA VILLE DE GENÈVE S'INTENSIFIE

LUC BARTHASSAT - CONSEILLER D'ETAT CHARGÉ DU DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT, DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE (DETA).

En juillet 2017, la Ville et l'Etat de Genève se sont engagés dans une coordination des divers projets touchant la Rade, au sein d'un comité de pilotage (COPIL) "Valorisation de Rade", piloté par Monsieur le Conseiller d'Etat Luc Barthassat et réunissant Messieurs les Conseillers administratifs Rémy Pagani, Guillaume Barazzone et Sami Kanaan.

Ce COPIL a notamment pour mission de présenter une image directrice de la Rade, de concerter les commissions consultatives, les associations de quartier, les exploitants ainsi que les milieux concernés.

Il s'agit également d'examiner la faisabilité de la construction d'une passerelle piétonne le long du pont du Mont-Blanc, d'analyser ses conséquences sur l'offre de navigation de la Compagnie Générale de Navigation (CGN) et, cas échéant, de rechercher une solution adaptée permettant à la CGN de maintenir l'exploitation des bateaux "Belle Epoque" dans la Rade avec la construction de la passerelle du Mont-Blanc.

Ce COPIL suit également le développement du chantier de la Plage des Eaux-Vives et prépare les éléments liés à une future exploitation par la Ville de ce nouvel aménagement. Les conditions techniques sont en cours de discussion et portent notamment sur la baignade, les espaces de barbecue, les accès voirie et véhicules de secours, les luminaires, l'entretien du jardin d'eau, les bennes pour déchets, le parking deux-roues, l'intervention des agents de la police municipale, etc. Il s'agit d'examiner les conditions liées aux infrastructures et aux aménagements nécessaires à la reprise de la gestion et de l'entretien par la Ville de Genève dès 2021 et d'évaluer leurs coûts supplémentaires éventuels.

BRÈVES NOUVELLES DU CHANTIER

Les rideaux de palplanches en acier sont terminés. Ils permettent la création de grandes enceintes étanches qui sont en train d'être asséchées puis seront remblayées. Ces enceintes accueilleront le futur parc et le jardin d'eau. Les premiers pieux ont été installés pour la structure des dériveurs de la zone portuaire qui sera finalisée fin juin 2018.

Le procédé de palplanches, utilisé sur le chantier, date de l'époque romaine. Les palplanches étaient à l'origine des planches en bois et sont désormais en acier. Les joints, à l'époque constitués en bourres de laine ou de lin, ont été substitués par un système de clés (encoches) liant les éléments entre eux et assurant l'étanchéité du rideau. Les palplanches sont mises en place par un marteau vibreur. Celui-ci crée des ondes dans la palplanche qui ont pour effet de remanier les particules de sol au contact du métal, faisant chuter sa cohésion et permettant un enfoncement rapide. On parle de vibrofonçage.

Lors de l'assèchement par pompage des caissons, une pêche électrique de sauvetage a lieu afin de récupérer les derniers poissons piégés dans les caissons. Les poissons sont alors stockés dans des bassins oxygénés, puis mesurés avant d'être remis dans le Léman.

Un appel à candidatures pour l'exploitation et la gestion du futur restaurant de la Plage des Eaux-Vives a été lancé au début 2018. L'offre de Monsieur Aymon Choisy, qui exploite le restaurant "Le Cheval Blanc" à Carouge, a été retenue.

TABLEAU DE BORD

Le chantier avance selon le planning établi. Malgré les tempêtes de bise de début décembre qui ont entraîné un léger ralentissement des cadences, celles-ci ont pu être augmentées depuis la mi-janvier afin de garantir le délai de livraison.

Les fouilles archéologiques de La Grange sont maintenant bien avancées avec de nombreuses découvertes qui vont permettre de mieux connaitre ce village préhistorique.
En ce qui concerne le volet plage et parc, la piste principale qui s'avance dans le lac est réalisée à 80% et la mise en place de palplanches nécessaires à la réalisation des remblayages est quasi-terminée (95 %).

Pour les travaux du côté de la Société Nautique de Genève et de Genève Plage, la création de la grande digue nord avance vite et permettra de garantir une bonne protection contre la bise dans les prochains mois.

ZOOM SUR

Interview de Pierre Corboud, archéologue et responsable de la fouille du chantier de la Plage publique des Eaux-Vives sur le site préhistorique de La Grange

Quelles sont les différentes étapes du chantier de fouille ?
Nous avons prévu une période de fouilles de trois à quatre mois de manière à ne pas retarder l'ouverture de la plage en 2019. Tout d'abord, il a fallu mettre en place un caisson de palplanches afin d'abaisser le niveau de l'eau de 2 à 3 mètres et accéder à la zone de fouille les pieds plus ou moins sec. Nous avons ensuite divisé toute la zone archéologique qui fait à peu près 0,5 hectares en couloirs de 10 mètres. Couloir après couloir, nous déplaçons les matériaux de surface (sable et remblais du quai) et repérons ainsi les pilotis qui pourraient dépasser du sol.

Qu'avez-vous trouvé ?
Les traces d'un village littoral préhistorique. Actuellement, il ne reste plus que les pilotis, c'est-à-dire les pieux de construction des maisons. Ces pilotis vont nous permettre, d'une part, d'avoir des datations très précises grâce à la dendrochronologie et d'autre part, nous l'espérons, de pouvoir dessiner des plans de maisons et d'avoir ainsi l'organisation d'un village construit et occupé entre 2700 et 2600 avant J.-C.

Combien de pilotis estimez-vous retrouver ?
On vous dira cela quand on aura fini (rires) ! Pour l'instant, nous estimons qu'il y a entre 300 et 500 pilotis conservés ici. Cela va dépendre des zones, bien évidemment.

Que représente cette fouille pour vous ?
Cette fouille est pour moi extrêmement importante dans la mesure où c'est peut-être l'un des derniers sites de la rade de Genève que l'on puisse étudier pour nous permettre de mieux connaître l'histoire de Genève au Néolithique dit "final". Les premiers agriculteurs de la région genevoise ont vécu ici. L'autre aspect c'est qu'en étudiant ces sites, en liaison avec la variation du niveau des eaux et du climat, nous avons une approche de l'environnement préhistorique qui nous permet de réfléchir à l'évolution de notre environnement actuel. Cela nous donne un recul par rapport aux problèmes environnementaux de notre époque.

PIERRE CORBOUD, LORS DE LA FOUILLE EN DÉCEMBRE 2017. Photo Serge Fruehauf.

LE PROJET

Dès 2019, la Plage Publique des Eaux-Vives accueillera la population genevoise sur un site de baignade gratuit en plein cœur de la ville. Lors des belles journées d'été, près de 8'000 personnes pourront profiter d'une plage d'environ 500m de long sur la rive gauche du lac Léman, à la suite de Baby Plage. Les aménagements comprendront également l'extension du port public en prolongement de celui de la Nautique qui répond au besoin d'infrastructures pour les activités professionnelles sur le lac et à la demande de places d'amarrage pour les navigateurs. Trois estacades accueilleront ainsi jusqu'à 226 places d'amarrages, complétées par 245 places pour dériveurs et une esplanade avec cinq cabanes pour les pêcheurs professionnels.

L'ACCÈS À L'EAU POUR TOUS

Cette réalisation s'inscrit dans la volonté du canton d'offrir davantage de lieux de baignade ouverts à tous, sécurisés et adaptés à une population toujours plus friande d'activités aquatiques et dont le besoin d'accès à l'eau, surtout lors d'étés de plus en plus chauds, est bien réel. Avec la Plage Publique des Eaux-Vives, les Genevoises et Genevois pourront donc savourer les plaisirs d'un nouveau lieu de loisirs convivial, gratuit et accessible en mobilité douce, comme en transports publics. L'occasion aussi de profiter de l'excellente qualité des eaux du Léman suite aux nombreux efforts fournis pour leurs assainissements.

DEMAIN, LA RADE

La Plage Publique des Eaux-Vives et ses différents aménagements permettront de poser les premiers jalons pour redessiner et embellir notre rade grâce au désencombrement des quais marchands et au déplacement des cabanes de pêcheurs vers une esplanade ultra-moderne. Cette réalisation ouvre la voie à d'autres projets qui contribueront à redonner l'accès aux quais aux Genevoises et Genevois, tel que celui du Vengeron qui aura pour vocation d'accueillir et rassembler les entreprises lacustres situées entre le Jet d'eau et le Bateau Genève.

L'ENVIRONNEMENT

Propice à la détente, aux loisirs et équipé pour le confort de tous, le parc de 65 mètres agrémentera les pas des promeneurs avec une vue dégagée sur la nouvelle plage et le lac. Aménagement unique autour du Léman, le jardin d'eau et sa roselière permettront d'accueillir faune et flore aquatique dans des conditions optimales. De quoi satisfaire les amateurs de nature et ce, en pleine ville !

CONTACT INFO-SERVICE

Par e-mail : info-service-deta@etat.ge.ch

Par téléphone : 022 546 76 00